



Direction Vie d'Établissement
 et de Campus, Pôle Accueil et
 accompagnement de la vie
 étudiante
 Direction de la Scolarité,
 Pôle Coordination des Études

**Date RDV et numéro
 assistant.e social.e CROUS :**

.....
*Obligatoire pour la demande d'aide sociale UBM
 Conseillé pour l'exonération des droits de
 scolarité*

DEMANDE AIDE SOCIALE

(date limite de dépôt : le 15 de chaque mois)

DEMANDE D'EXONÉRATION DES DROITS DE

SCOLARITÉ (2 sessions de dépôt/an : 15 octobre, 15 novembre)

**Demande conjointe possible (dans ce cas cochez les deux cases)*

Numéro étudiant :

NOM :

Nom d'épouse :

Prénoms :

Nationalité :

Date et lieu de naissance : .../.../..... à

Téléphone :

Courriel :@.....

Situation familiale :

- Célibataire
- Marié(e)
- Concubinage
- Pacsé(e)
- Divorcé(e)
- Veuf(ve)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE DE L'ETUDIANT

Etes-vous à la charge de vos parents ? : oui non

NOM et Prénom de votre PÈRE (ou tuteur) :

Profession (si retraité profession antérieure) :

NOM et Prénom de votre MÈRE (ou tutrice) :

Profession (si retraité profession antérieure) :

Nombre total de vos frère(s) et sœur(s) : parmi lesquels sont encore à charge.

NOM, prénom de chacun de vos frère(s) et sœur(s) de – de 25 ans à la charge de vos parents	Date de naissance	Situation	Etablissement d'enseignement fréquenté

Si vous êtes marié(e), pacsé(e) ou en concubinage :

NOM et Prénom + profession de votre conjoint :

NOMS, prénoms et date de naissance de vos enfants :

.....

CURSUS ANTERIEUR

Baccalauréat ou titre équivalent : Année d'obtention

Années universitaires (dates des inscriptions)	Etablissements fréquentés	Niveaux d'études (L1/L2/L3/M1/M2) + discipline	Résultats obtenus : indiquer « admis » ou « ajourné »	Bourses sur critères sociaux obtenues (<i>échelon à préciser</i>) <u>Et/ou</u> exonérations obtenues les années précédentes
.....
.....
.....
.....
.....

Diplôme préparé pour l'année en cours :

Etes-vous inscrit(e) dans un autre établissement ? : oui non Si oui lequel ? :

Etes-vous ? : en formation initiale continue financée non financée

Etes-vous bénéficiaire d'une bourse cette année ? oui non en cours Si oui, préciser (CROUS, bourse d'un gouvernement étranger, etc.) et échelon/montant mensuel

Avez-vous bénéficié d'une aide sociale exceptionnelle par le passé ? Si oui, préciser l'origine (CROUS, Université, autre) et année

VOTRE BUDGET

DEPENSES MENSUELLES (joindre obligatoirement les justificatifs)	VOTRE PARTICIPATION	CONJOINT ou COLOCATAIRE
LOYER		
CHARGES (gaz, électricité, eau...)		
AUTRES (alimentation, téléphone, etc...)		
PONCTUELLES (taxe d'habitation...)		
TOTAL :		

RECETTES MENSUELLES (joindre obligatoirement les justificatifs)	VOTRE PARTICIPATION	CONJOINT
AIDES DES PARENTS		
BOURSES DIVERSES		
SALAIRES		
AUTRES (allocations CAF...)		
TOTAL :		

DETTES (joindre obligatoirement les justificatifs)	VOTRE PARTICIPATION	CONJOINT
PRETS A REMBOURSER (<i>à justifier</i>)		
DECOUVERT BANCAIRE (<i>à justifier</i>)		
AUTRES (<i>à justifier</i>)		
TOTAL :		

Quiconque aura fourni sciemment des renseignements inexacts ou incomplets dans la présente déclaration, en vue d'obtenir un paiement ou avantage quelconque indu, sera puni d'un emprisonnement de un à quatre ans et d'une peine d'amende de 305 € à 6098 € ou de l'une de ces deux peines seulement. (Loi n 68690 du 31 juillet 1968, art. 22).

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur, après avoir pris connaissance du règlement relatif aux déclarations erronées intentionnellement, l'exactitude des renseignements contenus dans la présente demande.

A le

CRITERES D'EVALUATION POUR L'EXONERATION DES DROITS DE SCOLARITE

- Revenus de l'étudiant, de ses parents
- Situation personnelle et familiale
- Progression régulière dans les études.

Nul ne peut prétendre à être exonéré plus de trois années, consécutives ou non, pour chacun des cycles.

Réf. : Délibérations du CA du 4 juillet 2017 portant sur les critères généraux d'exonération des droits d'inscription

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Une lettre donnant les raisons pour lesquelles vous sollicitez l'aide sociale ou l'exonération des droits d'inscription
- Un certificat de scolarité de l'année en cours
- Un justificatif de résultats universitaires de l'année précédente (uniquement pour les étudiants inscrits pour la 1^{ère} fois à l'Université Bordeaux Montaigne)
- Pour les doctorants, avis pédagogique du directeur de thèse de l'étudiant (obligatoire)
(sur feuille à en-tête de l'UFR ou du centre de recherche, avec tampon)
- Un avis d'imposition ou de non imposition des parents et ou de l'étudiant de l'année qui précède la demande
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire ou allocations chômage/RSA et/ou avis de bourses/attestation d'aide familiale
- Justificatif des ressources actuelles des parents s'il y a eu baisse des revenus (chômage, maladie, divorce, mariage, etc ...)
- Justificatifs de dépenses (quittance de loyer, factures électricité, énergie, eau, téléphone, internet, transport...)
- Justificatifs de dettes (tableau d'amortissement du crédit, etc.)
- Un relevé d'identité bancaire (R.I.B.)

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTEMATIQUEMENT REFUSE

Procédure d'envoi/dépôt du dossier et des pièces justificatives:

- **Pour la demande d'aide sociale** : par mail à accueil@u-bordeaux-montaigne.fr et au CROUS : service.social@u-bordeaux-montaigne.fr (après avoir pris le rdv avec le crous)
Plus d'information/des questions : Service Accueil. Tél. 05 57 12 46 21/25- Bât. Accueil
Ou auprès du Service social CROUS (cf coordonnées ci-dessous)
 - **Pour la demande d'exonération** : dossier à envoyer via le sos scolarité dans l'espace étudiant
Plus d'information/des questions : scolarite@u-bordeaux-montaigne.fr / Tél. 05 57 12 44 93 / Direction de la scolarité/ Bureau transversal / Bât «Accueil» (1^{er} étage) - Domaine Universitaire -33607 - Pessac Cedex
-

Pour prendre rdv avec un.e assistant.e sociale

- **CROUS (pour tous les étudiants)** : Prise de rdv en ligne www.crous-bordeaux.fr / rubrique Action sociale

Plus d'infos : Service-social@crous-bordeaux.fr

Tél. 05 56 33 96 21 Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30

- **L'assistante sociale de l'Université, Julie Lesuaud** (pour les étudiants migrants et inscrits au DAEU)
Tél. 05 57 12 67 29 - julie.lesuaud@u-bordeaux-montaigne.fr

> **L'assistante sociale de l'Espace Santé Etudiants** : Joëlle Robillard (pour les étudiants accompagnés par l'ESE ou en doctorat)

Lundi, mercredi, jeudi de 9h-12h et 13h30-19h, mardi de 14h-19h et vendredi de 9h-12h et 13h30-17h
joelle.robillard@u-bordeaux.fr, tel : 05 35 00 07 09